



La relation gagnant/gagnant de la franchise risque d'être mise à mal par la loi Macron selon Presse Taux

Alors que **le vote de la loi Macron est prévu aujourd'hui**, après des semaines de débat, les réseaux de franchise continuent à se positionner majoritairement contre ce projet de loi. Sébastien Masure, le fondateur et dirigeant de Presse Taux, spécialisé dans le courtage en crédit, estime ainsi que « *la réussite dans la franchise se situe dans l'engagement à long terme pris entre le franchiseur et le franchisé. La durée du partenariat est l'un des socles de base lorsqu'on évoque la notion de commerce associé.* »

Il rappelle que la relation qui se met en place dans le cadre d'une franchise est une relation gagnant/gagnant qui s'inscrit dans la durée, « *avec une réelle méthodologie apportée par le franchiseur au franchisé. Méthodologie qui doit être protégée.* »

Toute la Franchise ©